

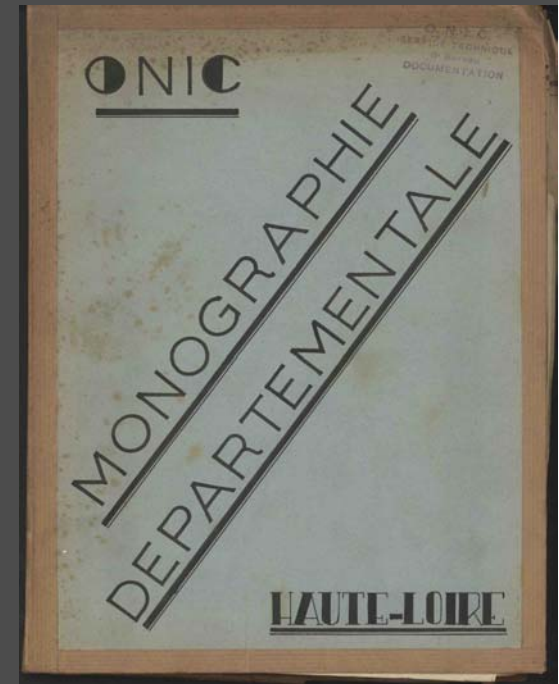
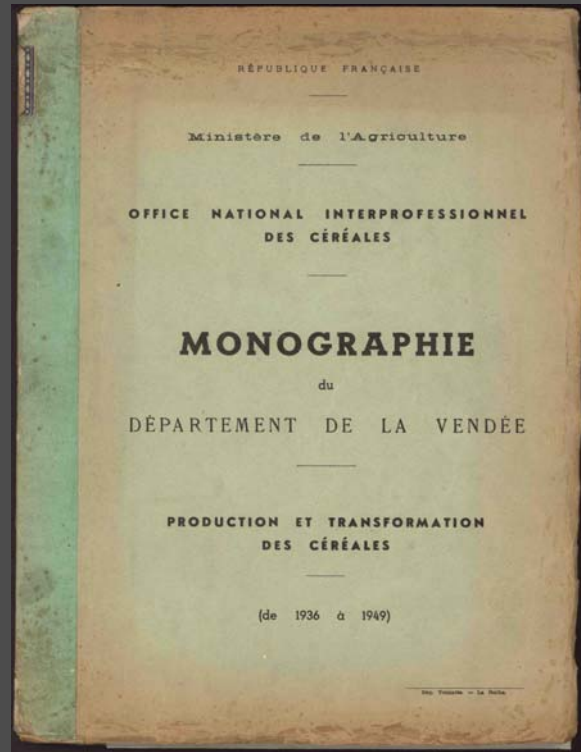
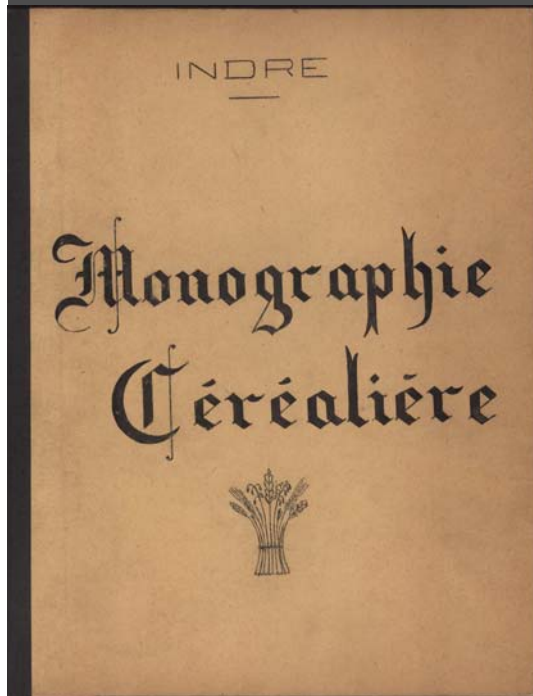
ONIC 1950



Les Monographies Céréalières
des 90 départements français

Établies par les sections départementales en 1950

De véritables ouvrages spécialisés avec une présentation diversifiée.



Couvertures des monographies céréalières de l'Indre, de la Vendée et de la Haute-Loire

Un contexte de reconstruction

- Une France ravagée par l'occupation Allemande
- Des combats pour la Libération destructeurs
- Une filière céréalière profondément affaiblie par la guerre
- Des récoltes désastreuses en 1945 et 1947
- Une France dépendante des importations céréalières jusqu'en 1953

Dans ce contexte une demande de l'Etat : comprendre la situation

- L'ONIC rédige la circulaire du 8 mars 1950 signée par André Durand, directeur général de l'ONIC (1946-1957) et transmise aux chefs des services régionaux
- Objectif : réaliser 90 monographies en trois mois. (Il en faudra 6 de plus).

L'éclairage de André DURAND

Directeur Général de 1946 à 1957



«Après la récolte de 1947 qui fut la plus désastreuse que le pays ait jamais connue (40 millions de Qx), la récolte de 1948 apporta une heureuse surprise (100 millions de Qx).

La campagne 1948-49 fut, ainsi, la première de celles qui allaient permettre l'équilibre du marché du blé. Puis à partir de 1953 la permanence des excédents.

Au vu de ces situations le programme à suivre se présentait comme suit :

- produire moins de blé tendre au profit du blé dur
- diminuer le seigle et l'avoine
- développer fortement l'orge et le maïs
- développer la production de riz jusqu'à satisfaction des besoins

Pour cela : création du plan céréalier, création de la commission Blé dur et de la commission du Riz et utilisation de la fixation du prix comme méthode

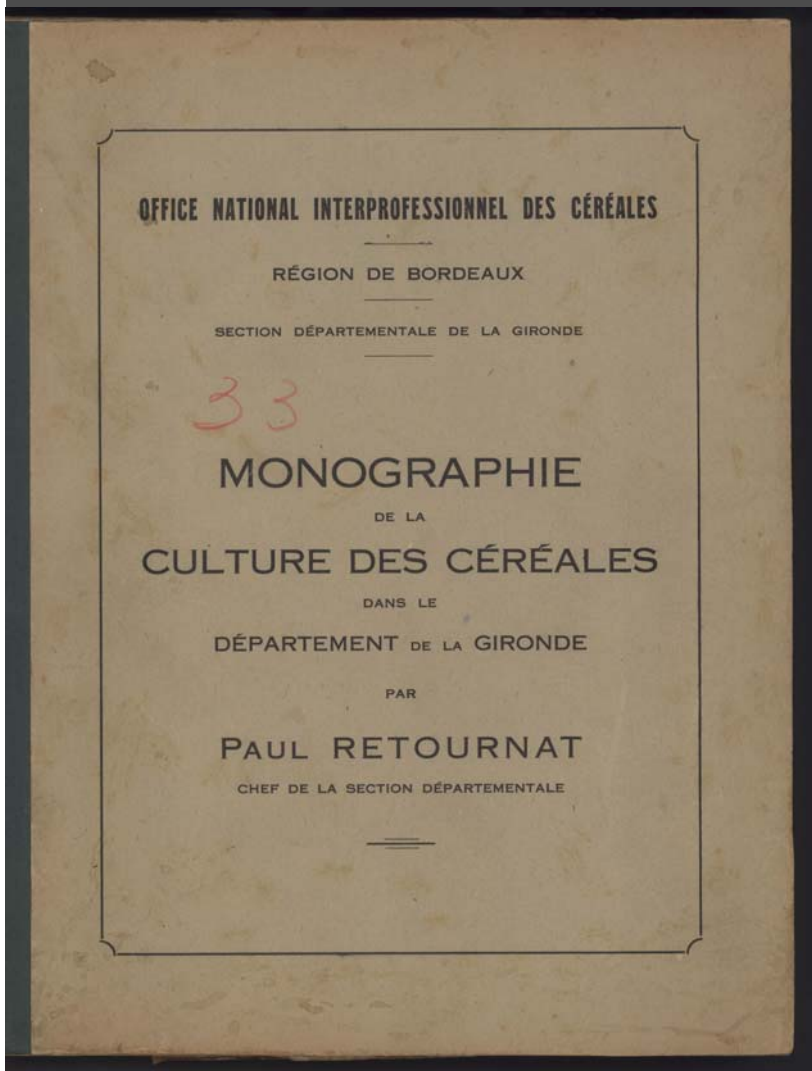
Dès le début on commença à évoquer l'intérêt de l'Europe »

* Extrait des archives orales de l'ONIC composées de 30 entretiens avec des grands témoins (versées aux archives nationales)

Un véritable chantier

- La première livrée le 31 mai 1950 (Charente),
- 49 monographies livrées pour le 18 juillet et la dernière le 21 février 1951 (Loire-Inférieure)
- Des monographies collectives mais parfois signées par leur contributeur (Paul Retournat pour la Gironde, Renée Perrin pour le Loir et Cher)
- Des cartes originales sur des sujets émergents
- Seuls les départements relatifs aux colonies et aux DOM-TOM n'ont pas donné matière à monographie

De vrais livres d'auteurs

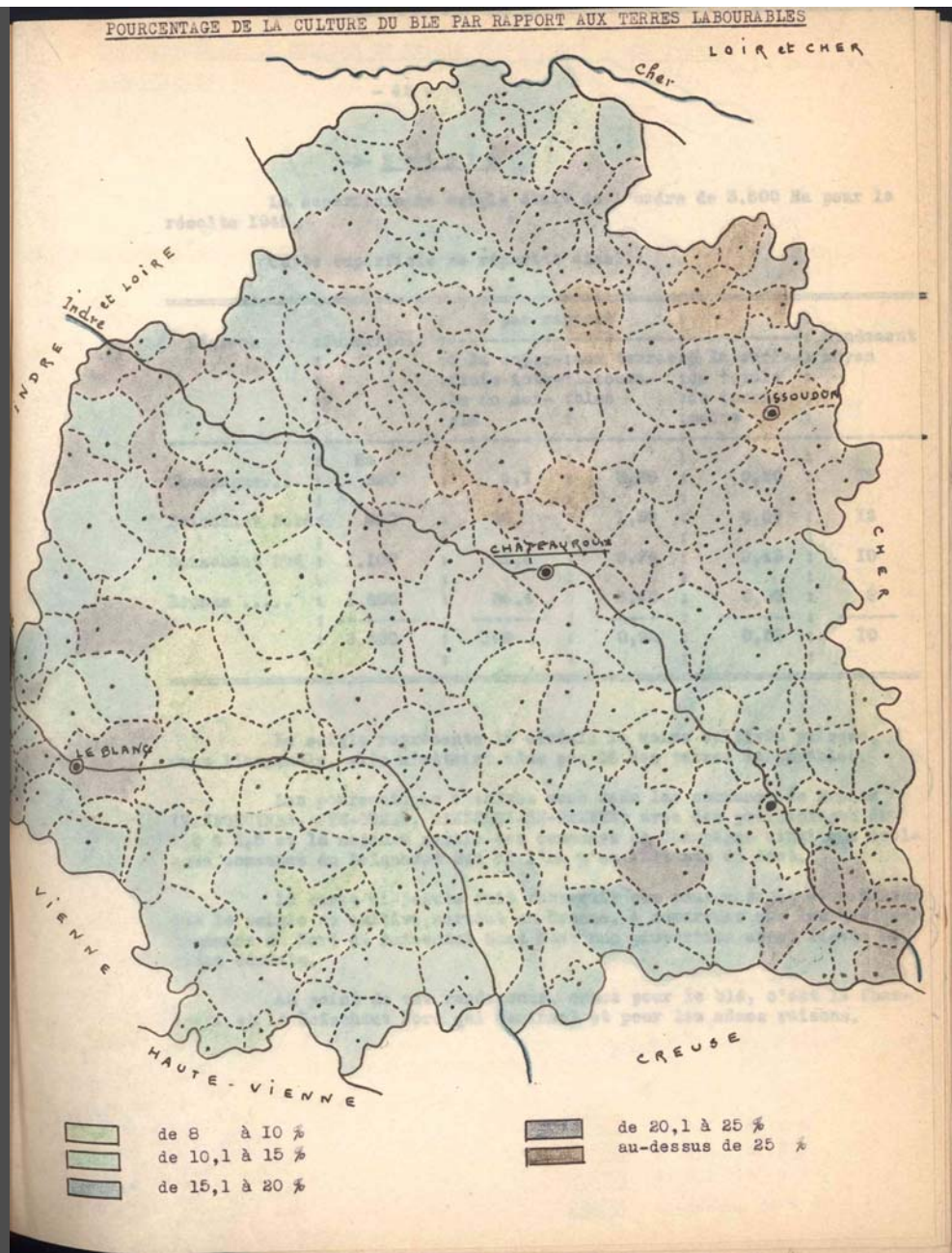


Cinq parties requises

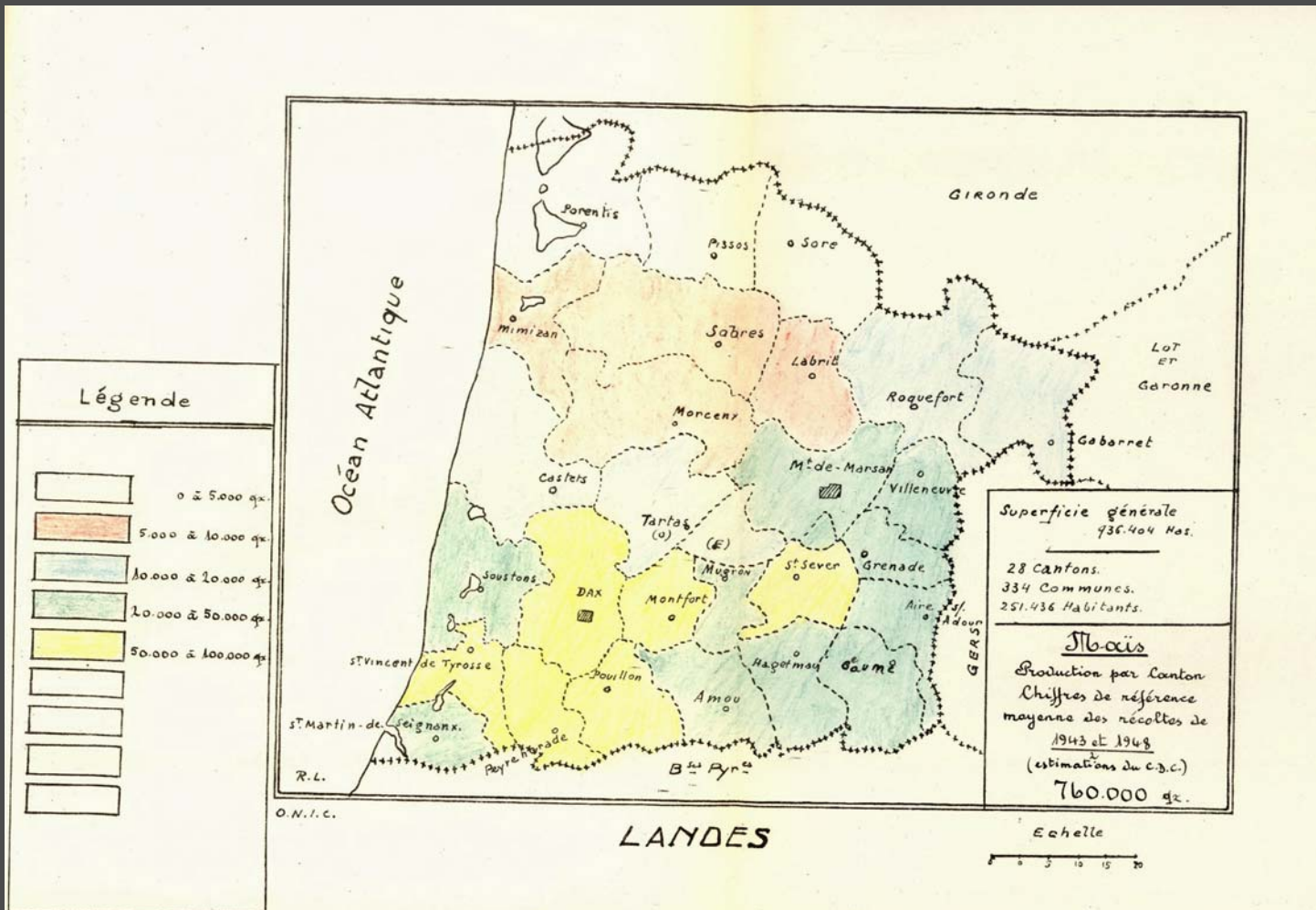
- La production : «chaque céréale doit être traitée de façon autonome»
- Les organismes stockeurs
- Le bilan des ressources et des besoins départementaux par céréales en remontant au moins à l'année 1936
- Les industries utilisatrices de céréales (meunerie, semoulerie, boulangerie)
- Une conclusion avec des propositions

Loir et Cher

Pourcentage du blé par rapport aux terres labourables



Le Maïs dans les Landes

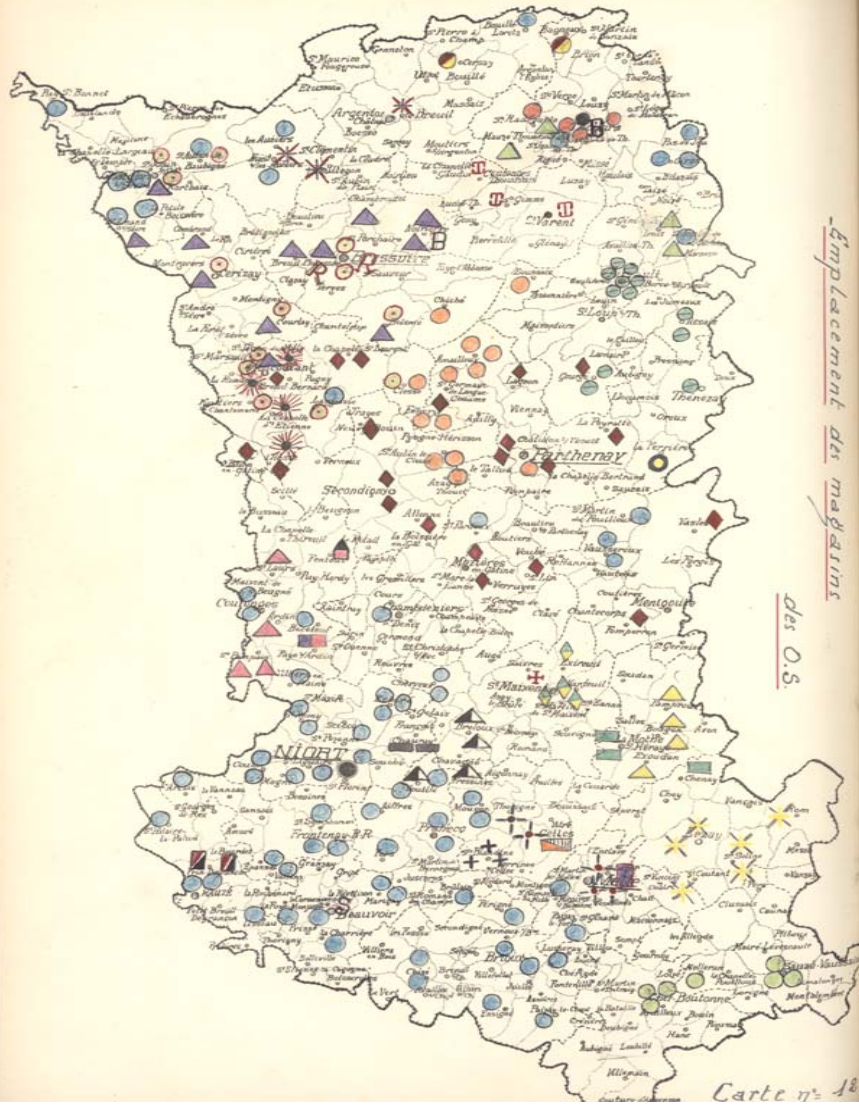


Le Riz dans les Bouches-du-Rhône



Coopératives des Deux-Sèvres

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES



LEGENDE DE LA CARTE N° 48

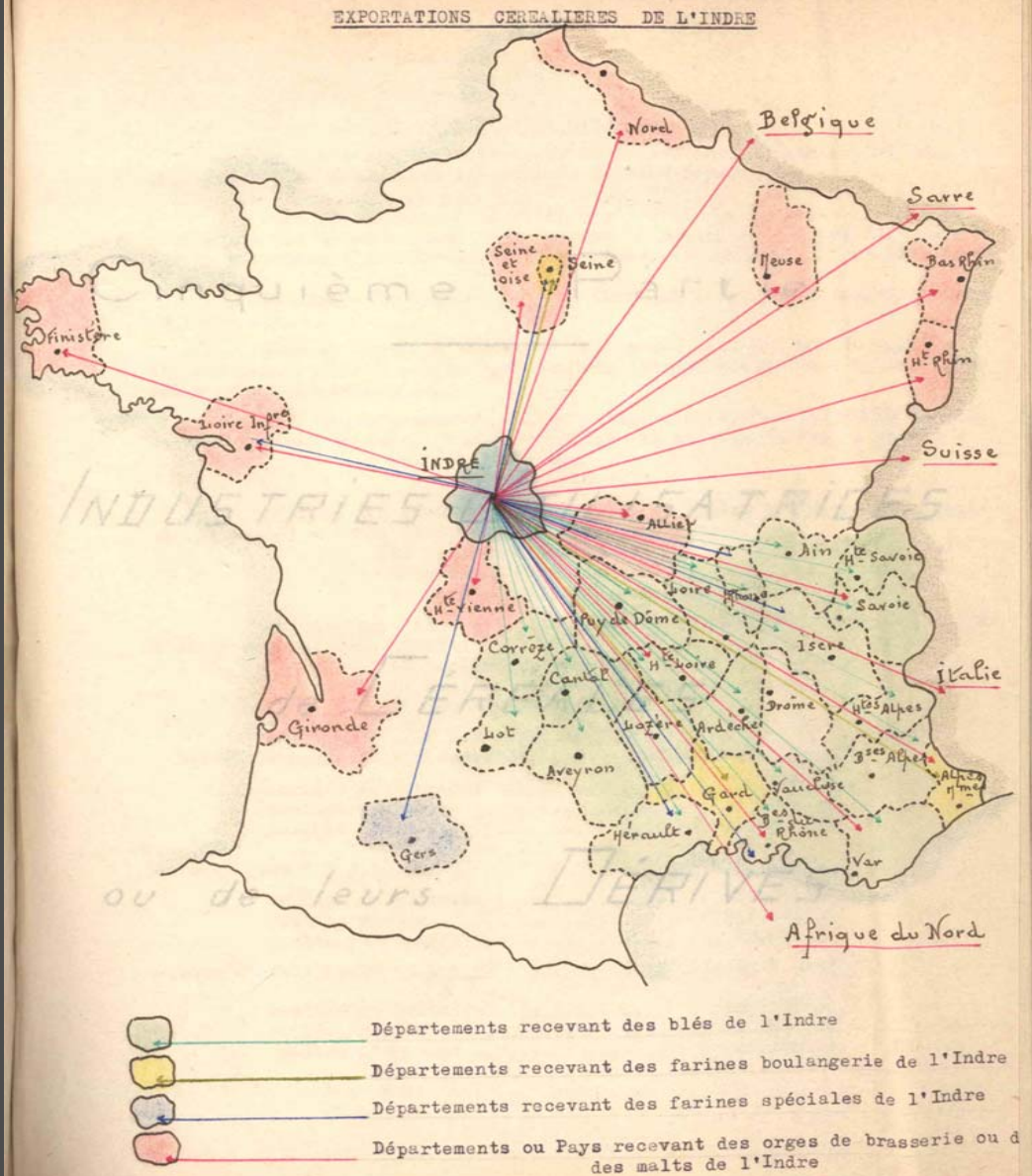
MAGASINS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES DE CÉRÉALES ET NEGOCIANTS AGRES

- | | |
|--|--|
| | 79-1 C.A.B. d'AMAILLOUX |
| | 79-3 " d'ARDIN & PUIHARDY |
| | 79-5 " de BOUGON |
| | 79-6 " de BRESSUIRE |
| | 79-7 " de CHAURAY |
| | 79-8 " de CHEP-BOUTONNE |
| | 79-9 " de LA CRECHE |
| | 79-10 " de FAYE-S/ARDIN |
| | 79-11 " de FENIOUX |
| | 79-12 " de LA FERRIERE |
| | 79-13 " de LA MOTHE-ST-HERAYE |
| | 79-14 " de la Région Thouarsaise à THOUARS |
| | 79-15 " de LEZAY |
| | 79-16 " de la Région Thouarsaise à PRIMES |
| | 79-19 " de l'Arrondissement de PARTHENAY |
| | 79-20 " de PRIN-DEYRANÇON |
| | 79-21 " d'ARGENTON-CHÂTEAU |
| | 79-22 " de SAINTE-BLANDINE |
| | 79-23 " de la Région d'AIRVAULT |
| | 79-24 " de ST-MARTIN-LES-MELLE |
| | 79-25 " de ST-VARENT |
| | 79-26 " de SAIVRE-CASTARIE |
| | 79-27 " de SOIGNON |
| | 79-28 " de Stockage & Warrantage à THOUARS |
| | 79-30 " "La Paysanne" à THOUARS |
| | 79-31 " de Cleveau à MONCOUTANT |
| | 79-32 " de la Région de NIORT |
| | 79-37 " de CELLES-SUR-BELLE |
| | 79-43 " de MELLE |
| | 86-6 " du Bocage Vendéen à SAINT-MESMIN |
| | M.M. BERNIER Camille à THOUARS |
| | REVAUT Constantin à BRESSUIRE |
| | SUIRE à BEAUVOIR-SUR-NIORT |

Regrouper les données d'analyse

- «Suivre l'évolution des problèmes depuis 1936 et en tirer les conclusions pour les années à venir»
- Effectuer une analyse de l'état productif céréalier d'après guerre
- Réorganiser la production et notamment l'exportation à terme d'excédents céréaliers
- Dresser un premier bilan de l'action de l'Onic depuis sa création en 1936 en vue d'améliorer son action dans la filière céréalière

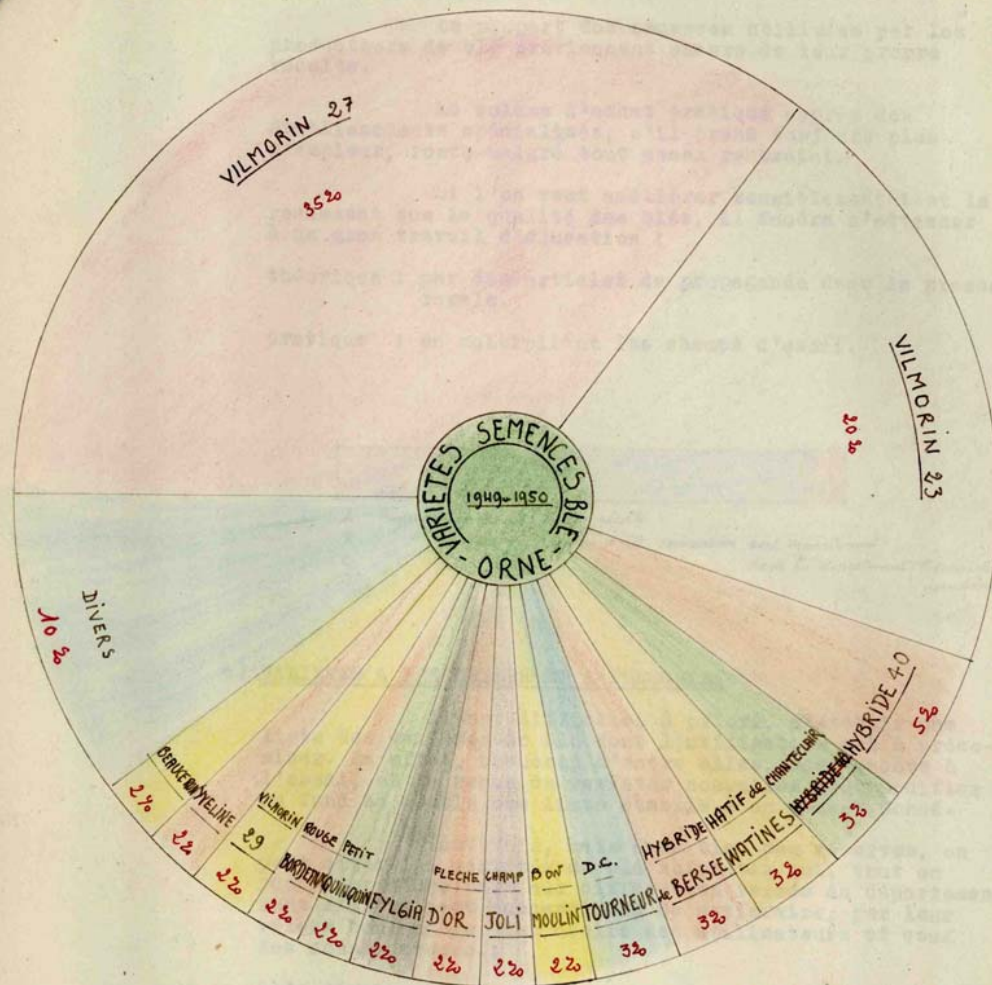
Exportations céréalières de l'Indre avant la mondialisation



Les semences de l'Orne

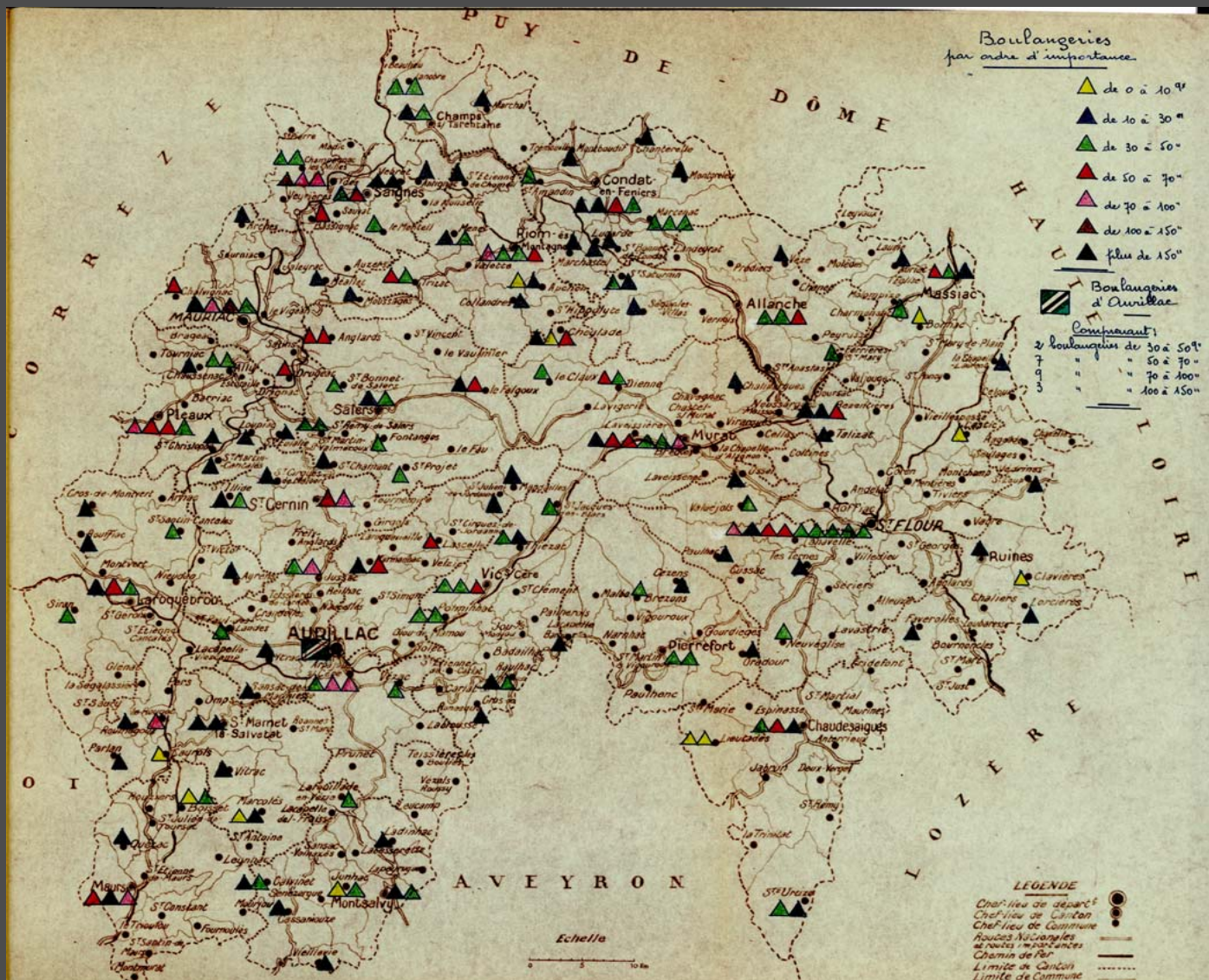
Des conclusions novatrices :

«Favoriser l'utilisation de semences de qualité et de bonne valeur boulangère»

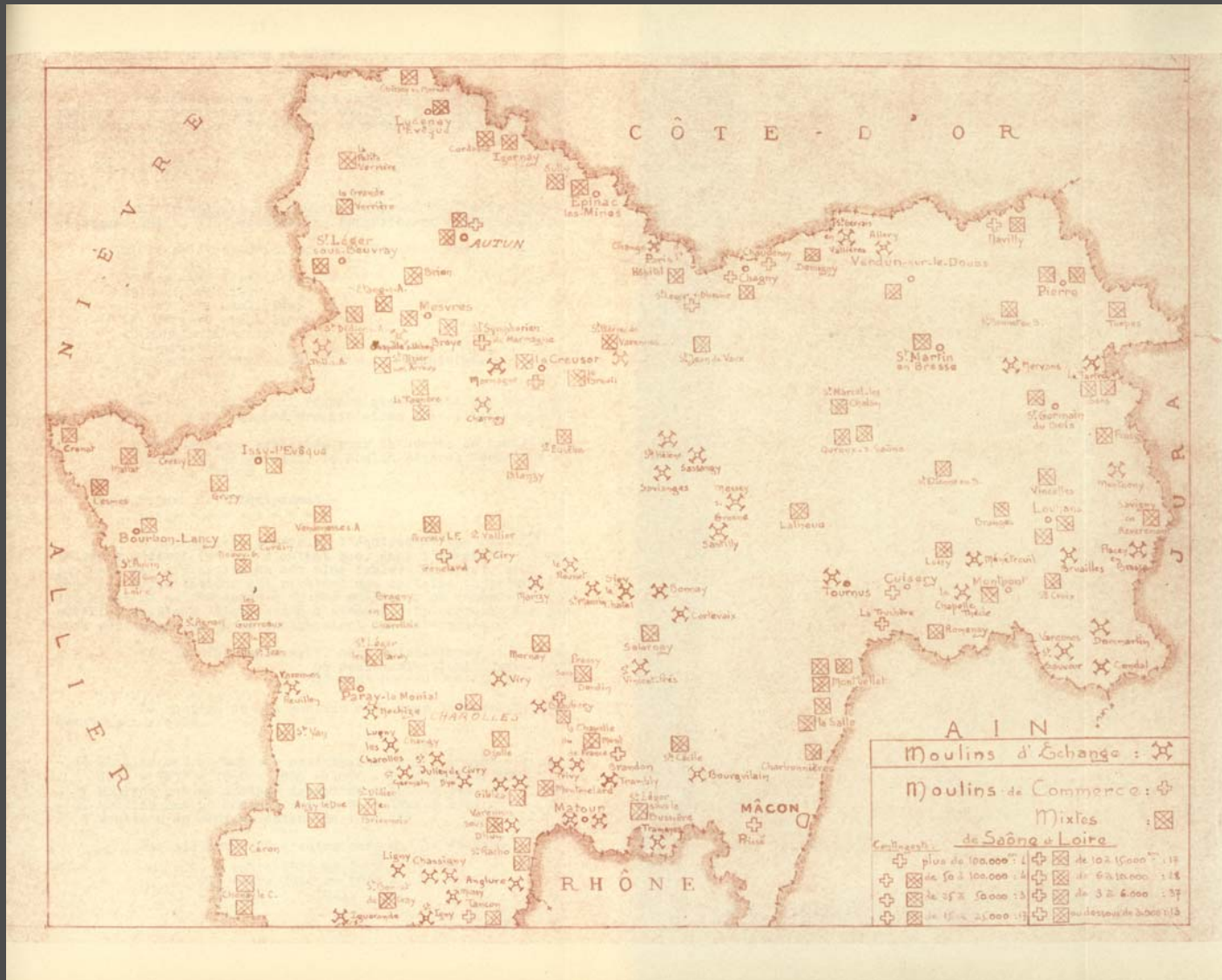


(1) - Dans les "Divers" sont compris :
 des variétés anciennes encore utilisées dans le BOCAGE : Blé-Seigle, Goldendrop, Alliés, Bon Fermier, Rouge d'Alsace.
 des variétés nouvelles : Alma, Jade, Sillon d'Or, Yga, Vilmorin Paris, Vilmorin Normandie; Marival, Florence Aurore.

Boulangeries du Cantal



Moulins de Saône et Loire



L'ONIC : Un Bilan Positif

- Un bilan positif dans la grande majorité des départements
- Une amélioration des capacités de stockage
- Un prix des céréales stabilisé
- Des revenus fixes pour les agriculteurs

Les organisations professionnelles

Rhône

La campagne qui vient de s'écouler a vu, au sein des organisations professionnelles meunières, se dresser deux courants d'opinions différents, qui pourraient même aller jusqu'à la rupture de l'unité professionnelle au détriment de la profession tout entière.

Il semble que l'Office des Céréales, dans un cadre de réglementation élargi pouvant concilier les divergences d'opinions provenant surtout des divergences d'intérêts, pourrait ainsi regrouper cette profession qui pourrait continuer son activité sous un contrôle assez souple de l'Administration, qui par là aiderait la profession à surmonter des difficultés qu'elle ne va pas tarder à rencontrer.

Manche

Actuellement, les céréales d'importation subissent des frais de transport considérables d'autant plus élevés pour la Manche que les ports de ROUEN et de NANTES, nos fournisseurs habituels, sont assez éloignés de notre département.

Il est pourtant possible de remédier à cette situation par l'utilisation du Port de GRANVILLE pour le déchargement des petits cargos de 1.000 à 2.000 tonnes, ainsi que cela se pratiquait avant guerre, notamment pour les maïs et les orges importés du Maroc.

Les Producteurs : le Loiret

département du LOIRET
REPARTITION DES
PRODUCTEURS
PAR SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN BLÉ



1	35	1684	3053	4047	6650
exploitant	exploitant	exploitant	exploitant	exploitant	exploitant
de	de	de	de	de	de
101 à 200het	51 à 100het	11 à 50het	6 à 10hect	3 à 5 hect.	0 à 2hect.

9/6/36

Les producteurs

Saône et Loire

Dans le domaine de la fixation du prix du Blé, il importe que l'C.N.I.C., retrouve rapidement ses prérogatives d'avant-Guerre et que les attributions du Conseil Central en la matière soient rétablies dans leur plénitude.

Les nombreux voeux émis dans ce sens par les Représentants des Producteurs au sein du Comité des Céréales, confirment que le Monde Agricole attache une très haute importance au retour à la législation antérieure en matière de fixation du prix du Blé.

Vendée

Sur le plan départemental il faut envisager :

- a) l'amélioration de l'équipement des organismes stockeurs
- b) la production de semailles répondant à la qualité du blé exigée pour l'exportation; c'est-à-dire des blés de bonne valeur boulangère.

Des conclusions riches en suggestions

- Améliorer et développer le réseau de stockage existant (Finistère)
- Adopter, montrer un rôle plus commercial (Doubs)
- Décentraliser de façon plus significative l'Onic afin d'accroître son autorité (Bas-Rhin)

Des difficultés

Seine et Oise

Un fait très grave ressort immédiatement de l'examen de la situation actuelle. Une proportion assez importante de la récolte est vendue par les producteurs en dehors du contrôle des Organismes Stockeurs.

Dans le département de Seine & Oise les ventes hors du réseau des stockeurs agréés peuvent à notre avis être évaluées à 10 % au minimum de la production soit 300.000 quintaux par an environ.

Des propositions dans l'esprit de 1936

Gers

Un effort devrait également être tenté dans le sens d'une unification et d'une amélioration des contrats de magasinage, dont certains établis en 1936, l'ont été avec des conditions par trop favorables aux magasiniers.

Eure

Notre qualité d'exportateur va également poser des problèmes de qualité et, en dehors de la propagande en faveur des variétés à W élevé, l'O.N.I.C. se doit de suivre en organismes stockeurs, l'amélioration qualitative et l'homogénéité des lots destinés à l'exportation. L'agrégage devrait, à nouveau être assumé par des agents de l'O.N.I.C.

L'esprit coopératif, en sommeil depuis 10 ans, va prendre un nouvel essor du fait du retour à une économie équilibrée : l'O.N.I.C. se doit d'épauler des coopératives, car ne n'est que dans le renouveau de cet esprit qu'elles trouveront leur véritable raison d'être et éviteront de devenir des entreprises commerciales.

L'image de l'ONIC

Hautes Pyrénées

Le producteur Pyrénéen doit comprendre ces vérités élémentaires qui doivent lui apporter profit et meilleur produit.

Il a boudé à l'Office pendant les années d'occupation, n'ayant jamais admis la contrainte, aujourd'hui il se retourne vers lui parce qu'il sait qu'il est le sur-garant de l'écoulement de sa production céréalière au prix fixé par le législateur.

Des propositions nouvelles : le fluvial

Ardennes

Pour participer à l'essor économique du Pays, les Ardennes souffrent actuellement de l'insuffisance des moyens de transport et de la faiblesse de son réseau navigable.

Il est bien évident que le premier effort doit porter sur l'amélioration des voies commerciales et plus particulièrement des voies d'eau puisque pour le gros des transports, celui fluvial est le moins onéreux.

Aussi, l'un des objectifs plus plus immédiats est la modernisation de GIVET à SEDAN, d'un long tronçon du canal de l'Est .

D'autre part, il a été approuvé la mise en chantier de différents ouvrages pour l'Electricité de France ,pour intensifier l'électrification du département.

Dans ces conditions, la situation des Ardennes, au point de vue réseau navigable et production d'énergie , sera grandement améliorée.

Des propositions nouvelles : communiquer

Orne

d) - PROPAGANDE

En complément à la "Revue des Céréales" qui diffuse les textes officiels réglementant le marché des céréales, il y aurait un grand intérêt, à ce que le Conseil Central de l'Office ait une revue mensuelle qui relaterait ses délibérations et pourrait présenter des études à caractère technique (statistiques, résultats obtenus dans l'organisation du stockage, etc...).

Cela permettrait d'affirmer le caractère interprofessionnel de l'Office et de préciser le rôle de décision du Ministère de l'Agriculture.

Les contrôles en Seine et Oise

Le contrôle sur route n'est plus l'affaire du fonctionnaire se déplaçant à bicyclette et interpellant le charretier conduisant 5 qx. de blé au moulin voisin par le chemin cantonal. Il est devenu celui d'agent connaissant toutes les données du problème et qui, placé en des endroits judicieusement choisis, disposant d'un moyen de déplacement au moins aussi rapide que celui qui sert au transport de la marchandise que l'on veut surveiller.

Tous les agents de contrôle doivent être munis de petites voitures rapides leur permettant de suivre les camions aperçus sur les routes les plus fréquentées. Le contrôle se fait alors au point d'arrêt du camion et les agents procèdent seulement au comptage des sacs lors du déchargement. Deux agents dans un dé-

Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour faire remarquer que ce contrôle sur route a beaucoup plus de chance d'être bien exécuté par des agents de l'O.N.I.C. plutôt que par des agents de n'importe quelle autre administration en raison de ce que les Sections Départementales connaissent mieux

L'émergence de l'idée européenne vu par l'ONIC

Moselle juillet 1950

A l'heure où on envisage la création d'un Office Européen des Céréales à la suite des pourparlers préliminaires au pool Franco-Allemand des produits agricoles, la nécessité du contrôle absolu du marché intérieur doit être reconnue et réservée à l'O.N.I.C. sans restrictions. L'abandon de certaines prérogatives qui pourrait paraître indiqué il y a peu de temps encore, ne tarderait pas à se révéler inopportun sinon dangereux.

Un outil permanent

- Une véritable biographie de la production céréalière française
- Des documents historiques d'une grande valeur qui retracent l'histoire des campagnes françaises d'après-guerre
- Des documents de base qui permettront la rédaction de nouvelles monographies cette fois-ci agricoles vers 1960
- Une actualisation annuelle suivie jusque dans les années 80

Un fonds historique à destination des chercheurs

- Monographies céréalières consultables à l'ONIGC
- Possibilités d'envois de numérisations (carte + sommaire)
- Monographies céréalières versées aux archives nationales en octobre 2006

Document réalisé par la Mission Archives de
l'O.N.I.G.C.- A.U.P.

Rédaction : Frédéric Brun et Antoine Mijangos-Langevin

Archivistes : Nadia Yanes et Barbara Wyciszkiewicz

Numérisation : Rémy Ballereau

PAO : Catherine Louche